

PROJET DE PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	LLM 2000
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Espaces linguistiques minoritaires
NOM DU PROFESSEUR (Si connu)	Jean-Rémi Carbonneau

1. CONTENU DU COURS

Le cours aborde des thèmes liés, entre autres, aux espaces linguistiques – notamment en Europe et dans les Amériques – dont relèvent les **langues représentées au Département** de littératures et de langues du monde ainsi qu'au Centre de langues (allemand, anglais, arabe, catalan, espagnol, grec, innu, italien, portugais, russe...). Il illustre le fait que la grande majorité des pays contiennent des **espaces linguistiques minoritaires établis de longue date** dont la population peut, selon le cas, se percevoir en termes de peuple, de nation, ou selon d'autres modalités. Les contextes abordés peuvent varier d'une année à l'autre, mais à titre d'exemple, citons les territoires catalanophones d'Espagne, italophones de Suisse, celtophones des Îles Britanniques, germanophones d'Italie ou de Belgique, ou encore les communautés autochtones en Amérique latine ou au Canada. Le professeur aborde les **données factuelles sur les contextes historiques, politiques, sociolinguistiques** et identitaires en les accompagnant d'**études de cas**, et peut à l'occasion inviter des conférenciers.ère.s expert.e.s. En outre, le cours **explore divers concepts** indispensables à l'analyse : insécurité et sécurité linguistique; marginalisation et assimilation; complétude institutionnelle; planification et revitalisation, principe de territorialité ou de liberté linguistique, etc.

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

L'objectif principal est de **familiariser les étudiant.e.s** avec des réalités complexes concernant les phénomènes de **minorisation linguistique** et les **rapports de force sociopolitiques entre minorités et majorités** linguistiques (certaines langues pouvant être minoritaires dans un contexte et majoritaires dans un autre). Il s'agit de sensibiliser les étudiant.e.s aux **enjeux sociétaux auxquels font face les locuteurs de langues minoritaires** (officielles ou non) et, plus généralement, de développer une « culture sociolinguistique » permettant de **mieux appréhender les représentations linguistiques** en circulation dans l'espace social – parfois contredites par les faits. Par son approche comparative et pluridisciplinaire, le cours vise à inciter les étudiant.e.s à manier certains concepts de façon autonome, à développer diverses grilles d'analyse pour **décrypter l'évolution des minorités linguistiques** – y compris en repensant leur propre environnement culturel et politique pour observer en quoi celui-ci se rapproche ou non de réalités en vigueur dans d'autres sociétés plurilingues.

3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À chaque cours, une présentation introductive d'un espace linguistique minoritaire (accompagnée d'études de cas) est proposée par le professeur et, **parfois, par des conférenciers.ères**. Elle s'appuie sur du **matériel visuel** (PowerPoint, vidéos) et est suivie d'échanges critiques. Avant chaque séance, les étudiant.e.s doivent **lire les textes** d'accompagnement disponibles sur StudiUM, et au cours de la session, chacun.e doit présenter oralement une de ses lectures (textes sur Studium ou textes de son choix) portant sur la situation sociolinguistique particulière d'une langue minoritaire dans un espace linguistique donné – étudié ou non durant le cours. À partir de la troisième séance, en début du cours, les étudiants répondent à un quiz sur la matière vue au cours précédent. Lors de prestations orales comme de l'examen final, les étudiant.e.s sont **encouragé.e.s à faire valoir leur propre perspective**.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION (préciser la pondération à titre indicatif)

- Quiz = 50%
- Présentation orale d'un article (10-15 minutes) = 20%
- Examen final = 30%